

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#22 Novembre / Décembre 2017



p.8 / LE DÉCRYPTAGE

LES ENFANTS D'ÉRAGNY, ACTEURS DE LEUR VILLE

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p.4 / AU PLUS PRÈS
DES PARENTS

SUR L'AGENDA

p.7 / EXPOSITION
«ÉTRANGES
COÏNCIDENCES»

ILS FONT NOTRE VILLE

p.14 / «Ô COMME
3 POM'S» HABILLE
LES PETITS

EN INSTANTANÉS

p.17 / DES FOULÉES
POUR LA BONNE
CAUSE

SUR VOS PROJETS DE
RENOVATIONS ENERGETIQUES

-30%

Credit d'impôt

CONSTRUCTION • RENOVATION IMMOBILIERE • SERVICE



📍 134, avenue Roger Guichard
95610 ÉRAGNY

☎ 01 30 37 80 11

✉ contact@habso.fr

www.habso.fr

La solution pour votre habitation



Maçonnerie
Couverture
Terrasse
Veranda
Clôture
Électricité
Plomberie
Peinture
Ravalement
Isolation
Fenêtres
Réparation
Dépannage



Univers Primeurs

*Découvrez les fruits & légumes de saison
que nous avons sélectionnés pour vous*



*Venez découvrir le rayon
Boucherie Charcuterie*

 LE RELAIS
DES ETALIERS



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43 - www.universprimeurs.com

Ouvert le dimanche matin

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Au plus près des parents
Attention à la révision des listes
La Ville reçoit une nouvelle fleur
Bienvenue à la nouvelle élue
Féerie de Noël à la Challe
Tous réunis autour du Téléthon



p.7 SUR L'AGENDA

Exposition
«Étranges coïncidences»

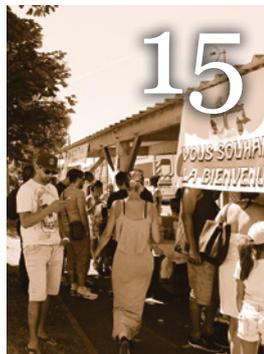
p.8 LE DÉCRYPTAGE

Les enfants d'Éragny,
acteurs de leur ville



p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

«Ô comme 3 Pom's» habille les petits
Des permanences pour vivre avec le diabète
Un mode de garde adapté pour vos enfants
Quand association rime avec passion
Circulation modifiée au Clos Santeuil
Marie Hoyer, créatrice recycleuse et éco-responsable



p.16 EN INSTANTANÉS

Jeu de piste à la découverte de la Ville
La Maison des Belles Hâtes inaugurée
Tous mobilisés pour une ville propre
Rendez-vous automnal
Des foulées pour la bonne cause
Les seniors sensibilisés
Bienvenue aux nouveaux Éragniens
Félicitations aux jeunes sportifs



p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes



Chers Éragniens,

Comme vous, je suis profondément attaché à votre qualité de vie dans notre ville. Plusieurs facteurs permettent d'y contribuer : la qualité architecturale, la place du végétal, la propreté et le fleurissement sans oublier le niveau du service public qui vous est rendu.

Depuis 2014, la Ville d'Éragny-sur-Oise dispose de deux fleurs au concours des «Villes et villages fleuris». Avec les équipes des Espaces verts, nous avons tout mis en œuvre pour les conserver. En effet, depuis trois ans, nous poursuivons le travail engagé visant à entretenir la ville en ayant recours à des moyens respectueux de l'environnement. Par exemple, nous n'utilisons plus de produits de désherbage. Tout se fait à la main avec les contraintes de temps que cela implique. La culture différenciée a été privilégiée également. Nous savons que c'est la voie à emprunter et qu'elle produira ses bénéfices tôt ou tard.

Au mois de juillet, le jury du label «Villes et villages fleuris» a visité notre ville. Son verdict a été rendu fin octobre. Notre objectif n'a pas été atteint. C'est bien mieux que cela, il a été dépassé. Nous allons pouvoir arborer sur les panneaux d'entrée de ville non pas deux, mais trois fleurs désormais. C'est une immense satisfaction pour l'équipe municipale que je conduis et les services de la Ville qui voient leur travail constant, cohérent et appliqué, aujourd'hui récompensé. Je veux remercier tout particulièrement mes adjoints Jean-Pierre Hardy et Olivier Fourches. Ils ont su piloter ce projet en étroite collaboration avec le responsable des Espaces verts pour tirer le meilleur de chacun et parvenir à ce résultat.

Moins officiel, mais important toutefois, vous avez certainement remarqué que vous teniez entre vos mains une version 2.0 du journal municipal lancé en 2014. Repensé pour être plus clair, y consacrer davantage de sujets d'actualité ou intégrer un agenda, sa première de couverture a été reprise entièrement. La qualité s'apprécie aussi aux supports d'information que l'on vous adresse. J'espère qu'il vous séduira et vous permettra de profiter davantage de tous les services que nous vous proposons tout au long de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France



Rentrée scolaire 2017, école des Longues Rayes

SERVICES

AU PLUS PRÈS DES PARENTS

De la petite enfance jusqu'à l'école, l'accompagnement des parents reste au premier plan des priorités de la Ville. Cette volonté se traduit par le développement de nouveaux services visant à améliorer le quotidien des parents et par l'adaptation des services municipaux à leurs contraintes et leurs attentes.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RENDEZ-VOUS EN JANVIER !

Organisée habituellement entre mars et avril, la campagne des inscriptions scolaires est avancée. Elle s'effectue entre le 8 janvier et le 9 février 2018 pour tous les enfants rentrant à l'école maternelle ou en CP. Cette modification permettra de mieux anticiper les nouveaux effectifs scolaires,

consécutifs à l'augmentation de la population et l'arrivée de nouveaux Éragniens. Ouverture ou fermeture de classes, achat de mobilier pour répondre aux nouveaux besoins... ces différents facteurs pourront être mieux pris en compte par la Ville et les équipes enseignantes.

Inscription pour septembre 2018 (entre le 8 janvier et le 9 février)

Concerne les enfants nés en 2015 qui entreront en première année de maternelle et nés en 2012 pour le passage en CP.

Lundi et jeudi : 9 heures > 12 heures et 13h30 > 17 heures

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 heures > 12 heures

Uniquement sur rendez-vous au 01 34 48 35 62 et 01 34 48 35 77

Documents à fournir : Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile (sauf facture téléphonique) ou attestation d'hébergement pour les personnes hébergées, numéro d'allocataire CAF, certificat de radiation pour les enfants scolarisés sur une autre commune.

PAROLES D'ÉLU



« Nous mettons tout en œuvre pour accueillir nos petits Éragniens dans les meilleures conditions. L'arrivée de nouveaux habitants nous a conduit à modifier la carte scolaire et solliciter l'aide de l'agglomération pour construire une nouvelle école : son financement est désormais validé. Avancer les dates d'inscriptions contribuera aussi à mieux préparer la rentrée prochaine ».

Alain Gaudissiabois
Conseiller municipal délégué chargé des affaires scolaires

LE KIOSQUE FAMILLE, UN OUTIL QUI FACILITE LE QUOTIDIEN

Mis en place il y a quelques années, le kiosque famille est un outil accessible depuis le site internet de la ville qui permet aux parents d'élèves de gérer les inscriptions aux activités de leurs enfants, de réserver les journées de fréquentation, de visualiser et modifier les informations personnelles (changement de situation familiale par exemple), de suivre et télécharger leurs factures. Pour profiter du kiosque famille, il est nécessaire d'ouvrir un compte à l'aide du code famille (il figure en bas à droite de votre dernière facture) depuis la page d'accueil du site eragny.fr. Lors de cette première utilisation, un formulaire d'inscription doit être rempli et validé. Pour vos prochaines visites, seuls vos identifiant et mot de passe vous seront demandés.

Une brochure d'accompagnement est disponible pour vous permettre de réaliser cette inscription pas à pas.

Pour en savoir plus :
eragny.fr / accès direct Kiosque famille

ÉLECTIONS

ATTENTION À LA RÉVISION DES LISTES

Le service « élections » organise d'ici la fin d'année 2017 une campagne de révision des listes électorales. Si vous avez changé d'adresse, vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour effectuer les démarches nécessaires visant à se prémunir de la radiation des listes électorales de la ville.



Après les élections présidentielles et législatives du printemps dernier, de nombreuses cartes électorales et professions de foi ont été retournées en mairie faute de destinataire. Des retours qui ont permis au service « élections » de proposer, comme la loi le permet, une campagne de révision des listes électorales. Réalisée et validée par une commission dédiée, cette révision a pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation et de s'assurer que les personnes déjà inscrites

ont conservé leur droit. Ainsi, les Éragniens qui auraient changé d'adresse ou d'état civil (changement du nom d'usage par exemple) devront impérativement se rendre avant le 31 décembre 2017 au service « population » de l'Hôtel de Ville muni d'un justificatif de domicile (de moins de trois mois) et d'une pièce d'identité (en cours de validité). Ces démarches peuvent également se faire sur le site www.service-public.fr ou par courrier (accompagné du Cerfa N° 12669*01 rempli et signé).



C'est officiel, depuis le 27 octobre, Éragny-sur-Oise a été récompensée d'une troisième fleur dans le cadre du concours « Villes et Villages Fleuris ».

Le résultat était attendu avec impatience depuis la visite du jury en juillet dernier. Cette troisième fleur n'est pas un hasard, c'est une véritable reconnaissance du travail effectué par les équipes des espaces verts et l'implication des habitants.

Le fleurissement d'une ville est une démarche logique de développement

durable, d'embellissement, d'entretien, de gestion et de conception des espaces publics dans le respect de l'environnement. Une victoire pour les agents des espaces verts de la Ville qui agissent au quotidien pour le maintien de la biodiversité et la démarche de zéro phyto. Lors de sa visite, le jury avait particulièrement remarqué la gestion spécifique apportée à la réhabilitation de la place de République, la démarche de qualité dans la pratique des agents (arrachage des mauvaises herbes, économies d'énergie...) et le respect de notre patrimoine végétal.

650 KILOS

C'est le poids des déchets ramassés à l'occasion de la journée Ville propre du 30 septembre dernier par la quarantaine de participants. Les enfants, familles, jeunes et adultes étaient fiers d'avoir contribué à cette action.



VIE MUNICIPALE

BIENVENUE

À LA NOUVELLE ÉLUE

Nommée lors du conseil municipal du 28 septembre, Tatiana Puskas vient de rejoindre l'équipe municipale en tant que conseillère municipale, membre des commissions culture et scolaire, périscolaire, petite enfance. Elle devient également référente du secteur des Jardins du Parc et remplace Élodie Springer.

Installée depuis 1979 à Éragny-sur-Oise, Tatiana Puskas connaît bien sa ville et a souhaité, par son implication au sein de la municipalité, mettre son énergie au service des Éragniens. En devenant conseillère municipale, elle souhaite construire et proposer des projets, suivre leur mise en place et les voir aboutir, des objectifs clairs pour cette gestionnaire de comptes d'une entreprise de logistique.

Cet engagement, Tatiana Puskas le veut surtout humain en développant les échanges et les rencontres avec les habitants.



Le Marché de Noël 2017 depuis la Maison de la Challe

ÉVÈNEMENT

FÉERIE DE NOËL À LA CHALLE

Décorations de Noël, articles de fête, produits du terroir et fabrications artisanales... tous les ingrédients des fêtes de fin d'année seront réunis samedi 16 décembre de 10 heures à 18 heures pour cette nouvelle édition du Marché de Noël Place de la Challe.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, les visiteurs pourront profiter des animations comme la chorale du Chœur mixte du Confluent, le spectacle pyrotechnique qui clôture la journée ou le vin chaud proposé par l'association Les Amis du village. Au cœur du « Village de Noël », une soixantaine de stands alternants professionnels, artisans

ou associations, permettront aux retardataires de réaliser leurs dernières emplettes pour les fêtes : charcuterie, bijoux, créations au crochet, jouets en bois... il y en aura pour tous les goûts.

Les enfants ne seront pas en reste pour cette journée grâce à l'installation de l'incontournable stand photo du Père Noël et de son traîneau (chaque enfant pourra ainsi repartir avec sa photo). Des ateliers de décorations de Noël seront également proposés à l'intérieur de la maison de la Challe par les animateurs des centres de loisirs : fabrication de boules, guirlandes, couronnes ou sapins en papier...

Pour en savoir plus :
eragny.fr

PAROLES D'ÉLU



« La Ville réaffirme chaque année à travers plusieurs actions de soutien (Téléthon, subvention au théâtre du Cristal, etc.) et des opérations pédagogiques (handicap au collège) son engagement auprès des personnes en situation de handicap. L'organisation du week-end du Téléthon fait l'objet d'une attention toute particulière pour être toujours attractif grâce à l'apport des nombreux bénévoles. »

Nicole Thénin
Conseillère municipale

SOLIDARITÉ

TOUS RÉUNIS AUTOUR DU TÉLÉTHON

Partenaire de longue date de l'AFM-Téléthon, Éragny-sur-Oise a toujours participé activement aux éditions de cet événement solidaire. Cette année, elle ne déroge donc pas à la règle et organise de nombreuses actions de soutien à la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires les 8 et 9 décembre.

Pour réunir toujours plus de volontaires et de participants, les bénévoles des associations, les présidents des clubs sportifs et le service Vie associative de la Ville propose une nouvelle formule. Après une rencontre riche en propositions et idées, un nouveau programme a donc été validé. La participation des



associations reste le pilier central de cet événement. Les animations et initiations seront donc nombreuses tout le week-end : initiation tennis, foot, BMX, sortie roller ou lavage de voiture par les jeunes sapeurs pompiers. Vendredi 8 décembre, rendez-vous dès 20h30 au gymnase de la Butte pour un repas-spectacle suivi d'une soirée dansante animée par un DJ. Les fonds collectés seront reversés à l'AFM Téléthon.

Pour en savoir plus :
le programme sur eragny.fr

INFOS PRATIQUES

Info bronchiolite

Maladie virale très contagieuse, la bronchiolite touche chaque hiver environ 30% des nourrissons. Les épidémies débutent en général début septembre et le pic est souvent atteint au cours des mois de décembre et janvier. Pour vous accompagner, un standard est ouvert jusqu'au 18 février. Standard kinésithérapeutes : 0820820603 Standard médecins : 0820800880 Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Accompagnement à la scolarité

Pour s'épanouir et réussir à l'école, la Caf et la Ville mettent en place un dispositif d'accompagnement à la scolarité. Pour les primaires, les sessions ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18 heures dans les Maisons de la Challe et des Dix Arpents. Pour les collégiens, les sessions sont organisées le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 14 heures à 16 heures à la Maison de la Challe. Infos au 01 34 48 35 73

Recherche assistante maternelle

Pour vous accompagner dans votre recherche d'assistante maternelle, la Ville a mis en place en juin dernier un service accessible sur eragny.fr. Les noms, coordonnées et disponibilités de chaque assistante maternelle répertoriée sur la ville y sont mis à jour régulièrement. Rendez-vous sur eragny.fr

ÉTAT-CIVIL

Ils se sont dit « Oui »

- Le 2 septembre**
Rémy Yan et Cynthia, Sylvanie Le Mentec
- Le 9 septembre**
Cédric Edmond et Ikrame Dabaj
- Le 15 septembre**
Xavier Durand et Pegguy Lafargue
- Le 16 septembre**
Jean-Michel Debay et Zinaïda Murzina
- Le 23 septembre**
Mathieu Grasset et Shirley Lager
- Le 23 septembre**
Mikael Boborykine et Jessica Darcourt
- Le 30 septembre**
Éric Schmidt et Catherine Denner
- Le 28 octobre**
Damien Folet et Anne-Lise Lefebvre

Samedi 18 nov.

Bal de la Caisse des écoles
19h30 / Salle des Calandres

Du 18 nov. au 3 déc.

Exposition
« Trois petits mondes »
Samedi et dimanche 14h > 18h
Maison Bernardin de Saint-Pierre
Entrée libre

Vendredi 24 nov.

Conte « L'image des mots »
19h / Bibliothèque Albert Camus
Sur inscriptions : 01 30 37 26 21

Dimanche 26 nov.

Concert Yaron Herman Trio «Y»
(Jazz au fil de l'Oise)
17h / Maison de la Challe
Rés. : 01 34 48 35 55

Samedi 9 déc.

Concert Gospel Wise
20h30 / Eglise Pie X
Rés. : 06 12 68 59 53

Samedi 16 déc.

Atelier scrapbooking spécial Noël
14h / Bibliothèque Albert Camus
Rés. : 01 30 37 26 21

Mercredi 27 déc.

Don du sang
14h30 > 20h30 / Maison de la Challe

Du 26 janv. au 4 fév.

En attendant Godot
Théâtre de l'Usine
Rés. : 01 30 37 01 11

Toutes ces informations
sur eragny.fr

DU 9 AU 29 DÉC.

EXPOSITION

« ÉTRANGES COÏNCIDENCES »

9h > 12h et 14h > 18h / Lundi au vendredi / Maison de la Challe

Découvrez les collages et photos de Brigitte Barateau-Dumesnil et Blaindine Leclercq à travers cette exposition présentant leurs démarches artistiques. Samedi 9 décembre, la

parenthèse avec les artistes sera ponctuée d'un atelier collage collectif puis d'un showcase avec les élèves du conservatoire de Cergy.



À NE PAS MANQUER

Du 24 novembre au 17 décembre, découvrez « Made-moiselle Julie », la dernière création d'Hubert Jappelle depuis l'œuvre d'August Strindberg. L'affrontement de deux personnages : Jean domestique qui aspire à élever sa condition et Julie, la jeune comtesse qui aspire à sa propre déchéance.

➤ Réservations : 01 30 37 01 11

LES ENFANTS D'ACTEURS DE LE



[Le Conseil Municipal des Enfants, premier pas vers la participation citoyenne](#)

[Le Conseil Municipal des Enfants : fiche pratique](#)

[Syrina Meraiki, graine d'élue](#)

[La ville s'engage pour les droits des enfants](#)

[Les enfants d'Éragny-sur-oise mis à l'honneur](#)

ÉRAGNY, UR VILLE

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire, vous consacrez des moyens importants à l'éducation de nos jeunes Éragniens. Pourquoi mettre davantage l'accent sur cette politique publique ?

L'avenir de notre Ville se construit chaque jour, en particulier avec nos jeunes Éragniens. Aussi, nous ne négligeons ni leur accueil ni leur accompagnement quotidiens à toutes les étapes de leur apprentissage. Nous le faisons avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. L'éducation est un sujet qui implique de la transversalité et donc requiert toutes les ressources mobilisables de la Ville. La jeunesse, lorsqu'elle est représentative, comme c'est le cas dans notre commune, constitue un formidable atout. Le suivi des jeunes et de leur famille se fait sans rupture jusqu'au début de l'âge adulte. Les dispositifs mis en œuvre nous permettent d'entrevoir les premiers bénéfices. Les résultats s'apprécieront à moyen terme.

Vous évoquez un suivi et de nouvelles actions. À quoi faites-vous référence ?

Elles sont nombreuses et interviennent très tôt. D'abord auprès des futurs parents, puis des jeunes parents grâce notamment à des opérations telles que la semaine de la parentalité. Je veux que l'accompagnement hors temps scolaire soit proposé tout de long de la vie scolaire. C'est pour cette raison qu'un club 11-15 ans a été créé. Aucune solution n'était apportée à cette tranche d'âge. J'ajoute que nous avons renforcé notre soutien au dispositif de Programme de Réussite éducatif (PRE). Sur le temps scolaire, nous finançons depuis 2015 les classes transplantées. Elles contribuent à l'ouverture culturelle, promeuvent les actions citoyennes et facilitent le lien social. J'insiste pour que les efforts des enfants soient soulignés. J'ai remis cette année aux élèves de 5e lauréats le tableau d'honneur qui leur revient pour leur classe de 6e réussie. Cela s'est fait en présence des nouveaux collégiens pour les sensibiliser aux valeurs du travail et au mérite. Enfin, pour la première fois, j'ai organisé avec les deux collèges une cérémonie républicaine de remise des diplômes du Brevet.



Parfois, quelques jeunes s'égarent à l'adolescence. Quelle approche prônez-vous pour les ramener vers la bonne voie ?

On me colle l'étiquette du père Fouettard, de celui qui n'agit qu'à travers le levier sécuritaire. J'assume sans réserve le fait de vouloir faire appliquer les règles de la République partout dans la ville. Il n'y aura pas passe-droit, pas plus de zone de non-droit. Je ne céderai à aucune pression. J'ai été pris pour cible par des enfants de 13 à 16 ans début septembre. Plus récemment, ce fut une rue du village. Je sais que les actions que je mène engendrent des représailles. Mais je ne lâcherai rien pour faire reculer cette délinquance marginale. Onze enfants ont été interpellés. Je les ai convoqués avec leurs parents en mairie pour un rappel à l'ordre ferme et définitif. J'aurais pu porter plainte, mais j'ai souhaité dans un premier temps privilégier l'action pédagogique en responsabilisant davantage les parents des enfants mineurs. Oui je sanctionnerai les écarts sans états d'âmes en cas de récidive, mais je veux rappeler à chacun que je valorise autant que possible les jeunes, je les soutiens, je les accompagne, je les écoute et je dialogue chaque fois que nécessaire avec eux.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, PREMIERS PAS VERS LA PARTICIPATION CITOYENNE

En septembre dernier, la Ville lançait le Conseil Municipal des Enfants (CME) auprès des élèves des classes élémentaires (CM1 et CM2). Le concept de cette nouvelle institution repose sur l'implication citoyenne de jeunes âgés de 9 à 11 ans dans la vie de leur commune.

La première étape a été de faire connaître le dispositif et d'inviter les jeunes volontaires à devenir candidats en vue des élections qui se déroulaient les 19 et 20 octobre dernier.

Des permanences étaient proposées à la Maison de la Challe pour accueillir les enfants et leurs parents afin d'échanger et accompagner le futur candidat dans l'élaboration de son «programme».

Rapidement saturées, des permanences supplémentaires ont dû être ajoutées pour répondre aux nombreuses demandes. Au total cent vingt-huit enfants ont déposé leur candidature dans la perspective des élections où presque mille trois cent quatre-vingt-trois élèves étaient appelés à voter.

Après le dépouillement et la validation des résultats, le conseil d'installation de nos nouveaux petits élus aura lieu mercredi 15 novembre à la salle des Calandres. Chaque élu adulte prendra sous son aile un jeune membre du CME pour l'accompagner, l'écouter et le conseiller. Il n'interviendra toutefois pas dans le choix des projets proposés par le jeune conseiller car c'est ce regard spontané, neuf et pragmatique qui est bénéfique pour ouvrir les pistes de réflexion.

Une fois formé, le conseil municipal des enfants sera composé de quatre commissions thématiques où siègeront sept enfants. Les thèmes (comme le sport, l'éducation, l'environnement...) seront choisis lors du



En octobre, Noémie et Jules sont accueillis à la Maison de la Challe lors d'une permanence d'aide aux futurs candidats au Conseil municipal des enfants.

premier conseil. Les commissions se réuniront une fois par mois à la Maison de la Challe pour travailler sur les projets concrets.

Tous les trimestres, les membres du conseil siègeront aux commissions plénières pour valider par vote les propositions présentées. Ces séances seront publiques.

Des rencontres exceptionnelles seront

également organisées pour représenter le Conseil Municipal des Enfants dans les manifestations officielles de la ville : cérémonies de commémorations des 8 mai et 11 novembre par exemple.

Nous suivrons régulièrement dans les pages d'Éragny le Mag les actions portées par le Conseil Municipal des Enfants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

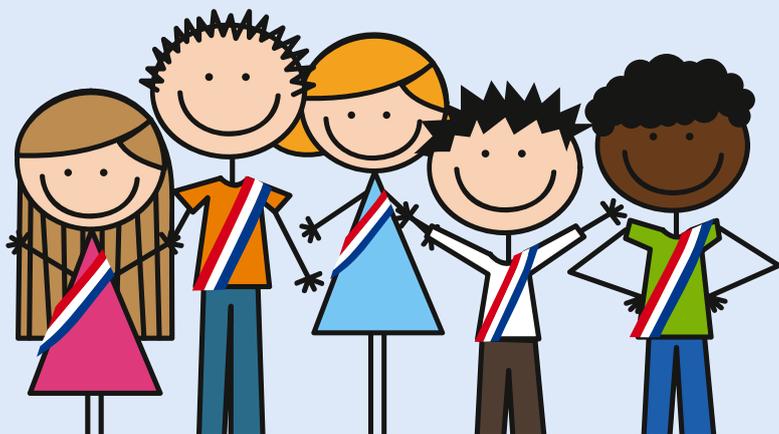
DES ENFANTS : FICHE PRATIQUE

L'histoire de la démarche

- Les conseils municipaux des enfants existent depuis plus de trente ans.
- Le premier conseil a été lancé dans une commune du Bas-Rhin en 1979.
- Le mouvement s'accélère depuis 2000 où les conseils municipaux des enfants sont de plus en plus répandus.
- Aujourd'hui il existe environ deux milles conseils municipaux des enfants sur tout le territoire.
- 15 novembre 2017, Éragny-sur-Oise rejoint le mouvement en lançant son premier conseil municipal des enfants.

Les objectifs de cette instance participative

- Rapprocher les jeunes, les adultes et instaurer un dialogue entre eux.
- Savoir écouter, respecter et prendre en compte le point de vue de chacun.
- Faire l'expérience d'une participation active des enfants à la vie de la cité en partageant avec les élus sur la gestion des affaires publiques.
- Permettre aux jeunes conseillers de créer des projets dans l'intérêt des enfants d'Éragny-sur-Oise.
- Proposer des réalisations concrètes initiées et portées par les jeunes conseillers.
- Consulter les jeunes conseillers avant de proposer des projets dans leur intérêt.



La composition du Conseil Municipal des Enfants d'Éragny-sur-Oise

Allach Emy (École Le Grillon)	Lafond Enzo (École Le Grillon)
Bellay Thais-Anne (École de la Butte)	Lebrun Lohan (École Les Longues Rayes)
Bertouille Chloé (École Le Grillon)	Lebrun Louka (École Les Longues Rayes)
Bouriche Ines (École Le Bois)	Lefranc-Yebouh Daïvy (École Le Bois)
Casbas Simon (École Henri Fillette)	Lescornez Ainoa (École Les Longues Rayes)
Chibani Jilan (École Le Bois)	Limon Elsa (École Le Grillon)
Combe Gauthier (École Pablo Neruda)	Magassi Raki (École Pablo Neruda)
Cornuejols Matthias (École Les Longues Rayes)	Massambat Khefren (École de la Butte)
Dimmi Ahmed-Rayane (École de la Butte)	Meraïki Syrina (École Pablo Neruda)
Ghyse Luca (École des Dix Arpents)	Scheer Mahé (École Henri Fillette)
Hoveman Lucy (École Le Bois)	Simpara Mohamed-Ali (École Pablo Neruda)
Hudebine Luuna (École des Dix Arpents)	Tisserant Antoine (École Henri Fillette)
Jaillon Elène (École Henri Fillette)	Vitry Karl (École des Dix Arpents)
Kharabach Jade (École des Dix Arpents)	Woghiren Holly (École de la Butte)

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

7 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

1284 ÉLÈVES
DU CP AU CM2 ONT VOTÉ DANS
LEUR ÉCOLE

609 ÉLÈVES
DE CLASSES DE CM1 ET CM2
ÉTAIENT POTENTIELLEMENT
ÉLIGIBLES

128 CANDIDATS,
SOIT 64 BINÔMES SE SONT
PRÉSENTÉS AUX ÉLECTIONS DES
19 ET 20 OCTOBRE

28 MEMBRES SIÉGEANT
AU CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS

4 COMMISSIONS THÉMATIQUES

7 ENFANTS
PAR COMMISSIONS

Portrait

SYRINA MERAIKI, GRAINE D'ÉLUE

Éragny le Mag est parti à la rencontre de cette jeune Éragnoise qui, il y a quelques mois, a écrit à Thibault Humbert pour partager sa passion de la politique. Arrivée à Éragny en 2001 depuis la Suède, cette jeune fille de 10 ans nous a séduit par sa volonté et sa détermination à s'impliquer dans la politique locale.

Éragny le Mag : Que faites-vous dans la vie Syrina ?

Syrina : Je suis actuellement en classe de CM2 à l'école Pablo Neruda. En dehors de l'école, je passe beaucoup de temps à la bibliothèque, je fais aussi du sport et notamment de la natation synchronisée. Et puis je prépare ma candidature pour les élections du Conseil Municipal des Enfants.

ELM : Que souhaiteriez-vous faire plus tard ?

S : Pour moi c'est une évidence : de la politique ! Ministre de l'Éducation ou de la Santé... ou même ministre des Sciences.

ELM : Syrina, d'où vient cette attirance pour la politique ?

S : Lors des dernières élections présidentielles, mes parents ont beau-



coup regardé les débats à la télévision. Je regardais de temps en temps avec eux et puis je me suis intéressée aux sujets qui y étaient évoqués, aux thèmes de la vie quotidienne abordés. Et ça m'a plu.

ELM : Avez-vous déjà participé à un projet local ?

S : Actuellement je suis très impli-

quée dans la campagne pour les élections du Conseil Municipal des Enfants. J'ai beaucoup d'idées mais je dois bien me préparer pour pouvoir être élue aux élections des 19 et 20 octobre. J'ai par exemple un projet de nouvelles constructions pour Éragny.

Être un « mini-maire » est un rôle tellement important.

LA VILLE S'ENGAGE POUR LES DROITS DES ENFANTS

Développer les initiatives, être à l'écoute de leurs attentes et porter les actions des enfants constituent les rouages importants de leur construction en tant que citoyen de demain, mais respecter leurs droits reste tout aussi important. Pour s'engager un peu plus en faveur des enfants, Éragny-sur-Oise vient de

s'inscrire dans le label Ville Amie des Enfants en partenariat avec l'Unicef et l'AMF.

Le label prévoit deux grands temps forts dans l'année, en novembre avec la Fête de la Convention internationale des Droits de l'Enfant et au mois de mai, la Journée des Rendez-vous solidaires.

Une autre action peut être également mise en place pour sensibiliser les enfants au respect de leurs droits. Il s'agit du Village des Droits de l'Enfant qui aborde, autour d'expositions et d'animations (jeu de piste coopératif, lecture de contes, atelier de photo langage...), les principaux droits des enfants.



LES ENFANTS D'ÉRAGNY-SUR-OISE MIS À L'HONNEUR

Qu'ils soient jeunes écoliers, collégiens ou jeunes lycéens, les Éragniens réussissent et se valorisent par leur travail scolaire ou leur engagement. Depuis la rentrée, la Ville et les acteurs éducatifs ont organisé plusieurs cérémonies pour les féliciter et saluer leur réussite.

Le 7 septembre dernier, les élèves de cinquième du collège Pablo Picasso étaient récompensés pour le travail et l'implication qu'ils ont fournie l'an passé. Devant les nouveaux élèves de sixième, le maire et Madame Dénouveaux, la principale du collège, ont remis à chaque élève un diplôme et un livre. Cette récompense est décernée à tous les élèves inscrits au tableau d'honneur. Ce document répertorie les distinctions accordées aux élèves à l'issue du conseil de classe chaque trimestre. Un élève méritant, bien noté, sérieux, se voit porté sur le tableau d'honneur de l'établissement. Il s'agit de compliments de fin de trimestre, permettant de se rendre compte de la valeur de son travail et de son attitude aux yeux du Conseil de classe.

Le 19 octobre, c'était au tour des jeunes lycéens qui ont, à l'issue d'une cérémonie officielle en présence de leurs parents, des enseignants, du maire et des élus, reçu leur diplôme du Brevet des Collèges. L'occasion de valoriser l'engagement de ces jeunes, de les encourager et de leur donner confiance en eux pour cette année de lycée qui débute.

Tableau d'honneur ou diplôme, au-delà de la distinction, c'est la reconnaissance et la fierté des parents, des enseignants et de la ville qui ont été exprimées à ces jeunes Éragniens.

Ces événements viennent compléter l'action que la municipalité mène tout au long de l'année pour contribuer à l'éducation, ouvrir les perspectives et stimuler la curiosité des jeunes Éragniens.

Les Olympiades, le tournoi des Petits Lutteurs, le Cross des Écoles ou le Tournoi des Trois Ballons animés par le service des Sports permettent, par exemple, aux jeunes participants de se valoriser dans une pratique sportive. La remise des dictionnaires, organisée en juin avec la Caisse des Écoles permet aussi de féliciter les futurs collégiens pour leur passage en sixième.

La réussite et la valorisation des jeunes Éragniens, tant sur le plan scolaire que sur d'autres disciplines, constituent un des piliers de la ville de demain et créent un lien entre les jeunes citoyens et les institutions.



Le 7 septembre au collège Pablo Picasso, les élèves reçoivent diplôme et livre.



Le 19 octobre à la Salle des Calandres, remise des diplômes du Brevet.

NOUVELLE ENSEIGNE

« Ô COMME 3 POM'S » HABILLE LES PETITS

Une nouvelle boutique vient d'ouvrir ses portes au centre commercial Art de vivre pour proposer des vêtements, chaussures et accessoires pour les bébés et les enfants. Plongez dans l'univers original et 100% naturel de ce nouvel espace.

La marque de fabrique proposée par la gérante de la boutique porte sur une sélection de produits de qualité, fabriqués exclusivement dans l'Union Européenne. On y retrouve par exemple la marque de chaussures « Made in France » Bopy ou bien des vêtements Naturapura ainsi que certaines pièces signées Noppies, réalisées en coton 100% biologique. En magasin sont disponibles des vêtements et cadeaux de naissance, des tenues du quotidien mais aussi des habits de cérémonie (taille naissance à 14 ans). La boutique valorise réguliè-



lièrement des créateurs et créatrices de mode pour enfants comme Céline Remoué de Conflans-Sainte-Honorine (pour la marque Nine Establet) ou les attrapes rêves d'une créatrice Rouennaise. Pour compléter son offre, la gérante organise en partenariat avec l'association Made in chez toi, des ateliers couture.

Plus d'infos :

Page facebook de l'enseigne
ou au 01 79 81 33 79

SANTÉ

DES PERMANENCES POUR VIVRE AVEC LE DIABÈTE

Avec plus de 3 millions de diabétiques déclarés et au moins 800 000 personnes qui l'ignorent, le diabète touche de plus en plus nos populations. À Éragny, la Maison du Diabète propose des permanences pour accompagner les malades dans leur quotidien.

Pour être au plus près des habitants, sensibiliser et dépister le diabète, les équipes de la Maison du diabète organisent lundi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9 heures à 12 heures et 13h30 à 16h30 des permanences

entièrement gratuites à la Maison de la Challe. Des actions de terrain qui ont pour but de dépister le plus tôt possible les éventuels malades, de donner des clés à ceux qui vivent avec la maladie. Des interventions sont aussi organisées dans les lycées ou les collèges pour diminuer le nombre de futurs diabétiques de Type II.

Le diabète est une maladie sournoise sans symptômes apparents alors il est important de se faire dépister !

Plus d'infos : www.mdn-95.com
Rendez-vous : 07 82 42 36 29
ou 01 34 48 51 89

SERVICE

UN MODE DE GARDE ADAPTÉ POUR VOS ENFANTS

Horaires décalés et variables, travail tôt le matin ou tard le soir... autant d'obstacles qui viennent compliquer les solutions pour faire garder les enfants. Pour répondre à ces contraintes Kangourou Kids propose différents modes de garde à domicile sur mesure.

Implantée à Cergy depuis juin dernier, l'agence Kangourou Kids s'adresse aux parents qui ne peuvent pas bénéficier de place en structures classiques. Plusieurs services sont ainsi proposés : une garde d'enfants directement à domicile, une garde d'enfants partagée sur deux domiciles, ou l'accompagnement sur les trajets entre l'école et le domicile.

Plus d'infos :

<http://cergy-pontoise.kangouroukids.fr>



PASSION CARAÏBE
QUAND
ASSOCIATION
RIME AVEC
PASSION

Comme c'est souvent le cas, ce sont les bénévoles qui portent leurs associations et sans leur implication sans faille la vie associative ne serait pas aussi variée et dynamique. Les bénévoles de l'association Passion Caraïbe sont de cette veine.

Portée par sa présidente Catherine Marsile, l'association est toujours présente pour

faire découvrir et partager la culture antillaise dans les différents événements auxquels elle participe.

Éragny en fête, Éragny Tour, le bal populaire, les soirées midi-minuit, le Téléthon... autant de rendez-vous qui plusieurs fois par an permettent aux Éragniens de vivre la culture antillaise à travers la musique, la danse ou les spécialités culinaires.

Pour rejoindre l'association :
passioncaraibe@gmail.com
 ou 06 75 59 42 85

TRAVAUX

CIRCULATION MODIFIÉE AU CLOS SANTEUIL

Dans le cadre de la création d'une zone commerciale sur le terrain du Clos Santeuil, la rue des Érables va être réaménagée et les terrains viabilisés. Pour faciliter les travaux, une déviation sera mise en place sur le secteur.

Le tronçon compris entre le carrefour Rue du Bas Noyer / RN184 et le carrefour du boulevard Charles de Gaulle sera en sens unique. (Un plan est disponible sur eragny.fr et une signalisation sera installée sur place pour vous aider à circuler).

L'accès aux restaurants situés dans la zone sera indiqué et leur ouverture maintenue durant les deux mois de travaux prévus.

Plan de circulation sur eragny.fr



PORTRAIT
MARIE HOYER
CRÉATRICE RECYCLEUSE
ET ÉCO-RESPONSABLE

Depuis 2015, Marie Hoyer, bloggeuse, partage des astuces déco, des idées recettes ou bien encore

des DIY (do it yourself : fais-le toi-même) pour réaliser des cadeaux personnalisés mais aussi des créations en tricot. Adeptes de ces activités manuelles et respectueuse de l'environnement, cette Éragnienne a pris le pli pour un courant qui a le vent en poupe. C'est donc après une prise de conscience du fort impact de chacun des petits gestes du quotidien que la créatrice a décidé d'adopter les techniques zéro déchet aux habitudes de son ménage.

Après un an d'application de ce nouveau mode de vie et de consommation, Marie, a décidé de poursuivre sa démarche écologique. Son blog, lui aussi, a suivi cette évolution, en commençant par un changement de nom, passant ainsi des P'tits Bouda à Marie H. créatrice recycleuse. En janvier 2017, le cap

a été franchi. Cette jeune maman a créé sa microentreprise alliant créations confectionnées à la main et son engagement pour la protection de l'environnement. Sur sa boutique en ligne sont disponibles des articles uniques réalisés à partir de laine et tissus recyclés. On y retrouve notamment des accessoires pour cheveux, des protège-carnet de santé mais aussi des tawashis japonais (éponges lavables ayant une longue durée de vie). Marie tiendra un stand au salon d'artisanat d'art «Noël avant l'Heure», qui aura lieu du 23 au 26 novembre à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-d'Oise. Une occasion de découvrir son univers et ses alternatives responsables.

Retrouvez la créatrice sur marie-h-recycleuse.fr



16 SEPTEMBRE

Jeu de piste à la découverte de la Ville

Pour sa première édition, l'Érallye a rencontré un franc succès malgré une météo un peu capricieuse. Organisé par l'Association de Jumelage Éragny Komló (Ajek) à l'occasion des Journées du Patrimoine, le rallye a attiré plusieurs dizaines de participants de tous âges. Entre les défis ludiques proposés à la ludothèque, le défi photo autour de la bibliothèque ou les énigmes de l'association Mémoires d'Éragny, il y avait de quoi devenir incollable sur la ville!

29 SEPTEMBRE

La Maison des Belles Hâtes inaugurée

Fruit d'un travail collectif entre les associations d'insertion et d'accompagnement, les services municipaux et les femmes impliquées dès le début du projet, la Maison des Belles Hâtes accueille déjà ses premiers

occupants. Lors de l'inauguration, les invités ont pu découvrir le travail mené pour rénover l'intérieur mais aussi les espaces extérieurs de la maison.



30 SEPTEMBRE

Tous mobilisés pour une ville propre

Initiée par des associations d'Éragny et soutenue par une enseigne du territoire, la première édition de l'opération Ville propre a mobilisé de nombreux Éragniens venus en famille pour nettoyer les différents quartiers de la Ville. L'occasion de maintenir le cadre vie propre et préservé qui nous est cher.



DU 6 AU 10 OCTOBRE Rendez-vous automnal



L'association Chemins et rencontres nous a, une nouvelle fois, fait partager sa passion en présentant lors de l'exposition « Rencontres d'Automne » plus de cent soixante espèces de champignons et des nombreuses photos et créations réalisées dans le cadre de ses ateliers.

7 OCTOBRE

Des foulées pour la bonne cause

Une météo clémente, une ambiance festive et décontractée et des coureurs venus nombreux... tous les ingrédients étaient réunis pour que cette troisième édition de l'Éragny Tour soit un succès. Les sportifs pouvaient cette année contribuer à une bonne cause en soutenant, lors de leur inscription, l'association Laurette Fugain qui accompagne les personnes atteintes de leucémie.



10 OCTOBRE Les seniors sensibilisés



Après la traditionnelle conférence du matin consacrée à l'alimentation, et aux stands d'information proposés l'après-midi, la journée a été marquée par l'intervention de l'association d'aide aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC venue à la rencontre des seniors pour informer sur les accidents vasculaires cérébraux et évaluer leurs facteurs de risque.

14 OCTOBRE

Bienvenue aux nouveaux Éragniens

Les nouveaux habitants, arrivés au cours de l'année, ont été accueillis à la salle des Calandres par le maire et les élus. Après la traditionnelle présentation de la ville et des projets pour les années à venir, les habitants ont pu poser leurs questions sur les thèmes qui les touchent au quotidien : garde d'enfants, sécurité, éducation...

20 OCTOBRE Félicitations aux jeunes sportifs



Course de haies, vitesse, endurance, relais, saut en longueur et en hauteur, détente verticale, lancer de poids, de disque de javelot ou de vortex... toutes ces épreuves étaient au rendez-vous des Olympiades scolaires qui avaient lieu au stade de la Butte. Les sept cent cinquante élèves des écoles de la ville qui ont participé à cette rencontre sportive ont pu repartir avec un diplôme précisant leurs performances.

Tribune de la Majorité municipale

LR , UDI, sans étiquette

Baisse de 300 millions d'euros de dotations aux collectivités, exonération de la Taxe d'Habitation ou encore suppression des Contrats aidés, les sujets de discorde sont nombreux avec le gouvernement! Depuis le 1^{er} novembre, les mairies ont récupéré les unions civiles (Pacte civil de Solidarité).

Si le transfert de cette nouvelle mission est effectif depuis le 1^{er} novembre, c'est, selon ses instigateurs, pour alléger la charge des tribunaux. Cela semble séduisant sur le papier tant le sentiment d'injustice est criant, régulièrement dénoncé par une large majorité de Français. Il faudra vérifier cette hypothèse qui pour le moment ne parvient pas à atténuer le scepticisme ambiant tant chez les élus locaux qu'auprès des administrés.

Mais derrière ce changement, il est question de rupture avec les origines du Pacs, de rupture avec un engagement pris devant les Français.

«*Le pacs, oui. La mairie, jamais!*» C'est Lionel Jospin, alors Premier ministre à l'époque de l'adoption du Pacte civil de Solidarité qui l'avait affirmé. Pourtant, dix-huit ans plus tard, cette condition gouvernementale à l'adoption du pacs appartient à l'histoire. Depuis le 1^{er} novembre, deux partenaires souhaitant conclure un pacs devront se rendre devant l'officier d'état civil de leur commune de résidence et non plus devant le greffe du tribunal d'instance. En réalité, il est question aussi d'un changement symbolique non neutre qui aurait mérité plus de transparence.

Des certitudes, il en existe tout de même avant la mise en place de ce transfert. Dans le contexte difficile qui perdure depuis l'amorce de la baisse des dotations, les mairies voient cette charge supplémentaire alourdir le travail déjà significatif des services chargés des actes d'état civil. Bien que la presse pointe du doigt les difficultés évidentes que rencontreront les communes accueillant des tribunaux sur leur territoire, c'est malgré tout l'ensemble des villes qui sera touché par ce changement majeur ne faisant l'objet d'aucune compensation financière de la part de l'État. Les conséquences moins visibles pour les populations sont donc bien réelles pour les finances de la Ville.

Il est utile de rappeler que c'est l'accumulation des transferts divers et variés pesant sur les communes qui ulcère les élus : le 17 février, c'était le traitement des changements de noms et prénoms. Le 1^{er} mars, les cartes d'identité biométrique d'après les passeports biométriques de 2009. Et maintenant, les Pacs!

Moins d'effectifs, moins de moyens, plus de travail. Il faudra dorénavant libérer du temps pour assurer cette nouvelle mission. Elle requiert par dossier un rendez-vous de 30 minutes en moyenne! À titre d'information, selon l'Insee, seuls 22 271 pactes civils de solidarité avaient été conclus en 2000 contre 188 947 en 2015.

Tribune des groupes minoritaires

PILOTAGE

Après l'été largement perturbé par une multitude de travaux, jour après jour les Éragniens voient leur quotidien se dégrader à cause de l'anarchie qui semble la règle dans l'organisation de la vie communale. Réfection de l'éclairage public, aménagements de voirie à l'utilité incertaine, multiplication de ralentisseurs dont la nécessité reste souvent à démontrer... Pas un jour sans que pelleuses et autres marteaux-piqueurs viennent défoncer — ou redéfoncer — une rue, souvent sans information préalable et sans explications.

Loin de nous l'idée de nier la nécessité de certaines opérations mais on ne peut que constater l'absence de programmation des chantiers. Mais que font nos responsables municipaux pour assurer la coordination indispensable entre les différents décideurs et suivre la bonne exécution des travaux pour éviter que la vie quotidienne de nos concitoyens soit durablement perturbée à cause d'un défaut de pilotage qui semble bien loin de la préoccupation de nos élus.

Les élus du groupe **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérard Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Zibat — uncoeurpoureragny@gmail.com

Texte de la tribune non transmis.

Les Élus citoyens du groupe « **Un équilibre pour Éragny** »
Audrey Moreau – contact@eragny.info

ERAGNYBLEUMARINE

Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Je reste néanmoins à votre disposition.

Stéphane Capdet

Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr - 06 70 27 25 40



#ÉRAGNY LE MAG n°22 - Nov. / Déc. 2017
Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert Direction de la Communication : com@eragny.fr — 01 34 48 35 34 — Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif - Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera — Alixe Desseix
Mise en page : Christophe Sirot / Ville d'Éragny - Publicité : Bucerep - 06 59 23 23 43 - Crédits photos : Photothèque municipale - Franck Petiton — Impression : Imprimerie PDI — 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC

CHARPENTE & MICHELET COUVERTURE

Recherche de fuites
Petits et gros travaux
Débouchage écoulement
gouttières

tradition & techniques modernes

28, rue du Buisson Moineau - 95610 ERAGNY-SUR-OISE
Tél. 01 30 37 33 87 - Mob. 06 20 04 52 53
entreprise.micheletvincent@gmail.com
www.micheletvincent-couverture.fr

Pour paraître
dans le prochain
ERAGNY LE MAG

Contact :
Mike OUAKI
#06 59 23 23 43
mikeouaki@gmail.com

Groupe Bucerep
Depuis 1971

Restaurant Chalet

CUISINE SAVOYARDE
ET TRADITIONNELLE

*Fondues, raclettes, tartiflettes ...
Salades, grillades, poissons ...*

Terrasse au bord de l'eau

55bis, Chemin de Halage
95610 ERAGNY VILLAGE

Réservation conseillée 01 34 66 02 51

Ouvert du mercredi au samedi
Midi et Soir
Le dimanche uniquement le midi

Bucerep
Depuis 1971

Le site internet de votre entreprise
**Votre activité
change de dimension**
Une première version en 72H

RENSEIGNEMENTS : Le Groupe des Éditions BUCEREP®
54, bis rue Alsace-Lorraine ■ BP 41435 ■ 31014 TOULOUSE Cedex 6 - FRANCE
Tél : 05 61 21 15 72 ■ Fax : 05 61 23 02 41 ■ contact@bucerep.com ■ www.bucerep.com

AXA Assurance Banque

réinventons / notre métier

Sébastien Rocher - Agent général

- Assurance Automobile, Habitation, Banque
 - Épargne, retraite, prévoyance
 - Flotte automobile
 - Responsabilité décennale
 - Multirisque professionnelle

213-215, av. Roger Guichard
95610 ERAGNY-SUR-OISE

Tél.: 01 73 25 51 19
agence.rocher@axa.fr

CENTRE E.LECLERC

**CONFLANS
SAINTE HONORINE**



**OUVERT
TOUS LES DIMANCHES**

DE 09H00 à 12H45